

Certificat de conformité



Par la présente, nous certifions que les moteurs ECM® développés par General Electric et utilisés dans nos ventilateurs de la série TAC, sont équipés d'un système de protection thermique électronique (*) écartant tout risque de surchauffe des bobinages. Ce contrôle interne a été approuvé par VDE (**), rapport 40008382.

Stephan Lemmens



(*) Ce système de protection intégré se compose de:

- Une limitation du courant dans le moteur à un seuil fixe prévenant tout risque de surchauffe des bobinages du
- Une protection en cas de blocage de l'axe: si le moteur n'atteint pas un seuil minimum de vitesse de rotation, il est automatiquement coupé par micro-contrôleur. Une série de guelques essais consécutifs est implémentée. Si au terme de celle-ci le moteur n'a pû démarrer, le moteur est maintenu à l'arrêt.
- Une piste du circuit de puissance est dimensionnée pour servir de fusible si le courant dépasse une valeur maximum admise suite à une défaillance du système de contrôle électronique intégré.

(**) VDE: Verein Deutsche Elektrotechniker

Autorité allemande en matière de normalisation et certification électrique. Les normes VDE (DIN) sont les plus sévères en Europe et servent de base pour la normalisation européenne (IEC). Voir www.vde.de.

